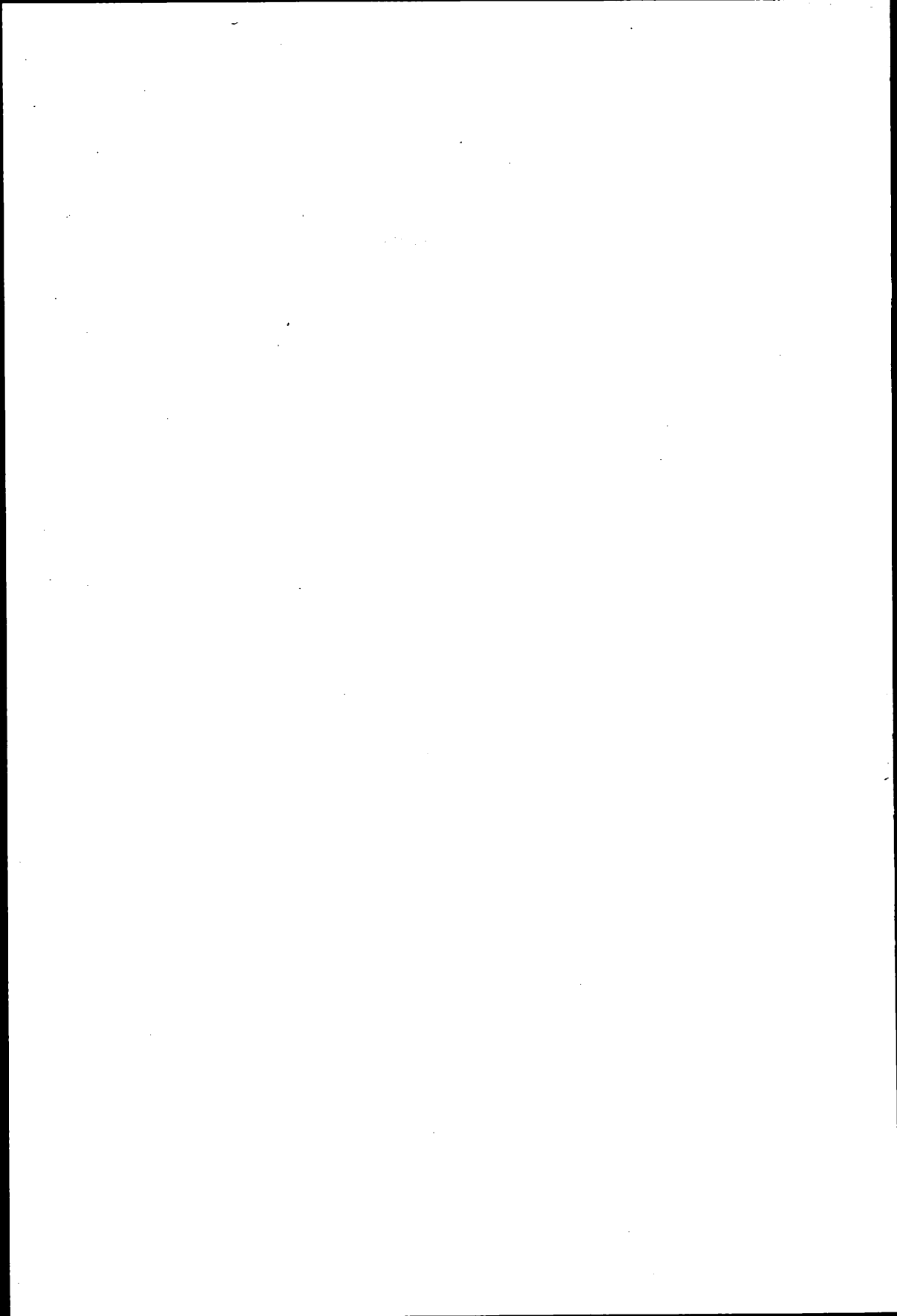


## **Lexique et grammaire**



Jean PERROT

Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études, IV<sup>e</sup> section

## **Matériel lexical et matériel grammatical: un problème contrastif de frontières en lexicographie bilingue<sup>1</sup>**

1. Les problèmes pratiques qu'ont à résoudre les auteurs de dictionnaires pour délimiter leur domaine, c'est-à-dire en principe le domaine lexical, les obligent à prendre position dans un débat théorique auquel les linguistes ne semblent pas pouvoir apporter une solution définitive, celui des divisions de la langue. Divisions de la langue, ou division du travail d'analyse auquel la linguistique soumet les éléments constitutifs d'une langue? La tradition qui établit une répartition des matériaux à analyser entre une étude du matériel phonique, une morphologie, une syntaxe, un lexique, résulte en partie d'une différence de nature dans la fonction des éléments ainsi classés — c'est une différence de nature qui justifie la reconnaissance de deux "articulations", l'une impliquant le sens, l'autre non — mais c'est surtout la contrainte subie par le descripteur, obligé de classer sa matière en chapitres successifs, qui impose le classement entre morphologie, syntaxe et lexique. Il n'est pas question de rouvrir ici le débat sur ce vieux problème des divisions de la langue, que je me trouve amené à évoquer aujourd'hui, en raison de mes responsabilités dans l'élaboration du nouveau dictionnaire bilingue, plus de quarante ans après en avoir traité, jeune assistant à la Sorbonne, dans une publication de l'Institut de linguistique.<sup>2</sup>

C'est sous l'angle de la lexicographie bilingue que je dois aujourd'hui évoquer de nouveau le problème de la démarcation entre lexique et grammaire, de la délimitation entre unités lexicales et unités ne relevant pas du lexique ou, plus spécifiquement encore, entre unités lexicales devant être traitées dans le dictionnaire et unités à exclure du dictionnaire, soit que par nature elle n'appartiennent pas au domaine du lexique, soit que, entrant dans la constitution du matériel lexical, elles échappent pourtant, du fait de leur statut, à un traitement dans le dictionnaire.

2. Poser ainsi le problème, c'est déjà en montrer toute la complexité. Je ne ferai qu'en indiquer les aspects essentiels, qui peuvent être ramenés à deux ordres de questions, l'un général, l'autre propre à la lexicographie bilingue.

<sup>1</sup> Ce texte est issu de l'exposé présenté par l'auteur le 7 février 1995 pour engager le débat sur le thème majeur du colloque organisé par le Centre Interuniversitaire d'Études Hongroises les 6 et 7 février: « Lexique et grammaire en lexicographie bilingue ».

<sup>2</sup> Jean Perrot, « Morphologie, syntaxe, lexique. Contribution à la discussion sur les divisions de la langue », dans *Conférences de l'Institut de Linguistique de Paris*, XI (1952-53), Paris, 1954, 63-74.

2.1 Tout d'abord, s'il s'agit de chercher à établir une frontière entre les unités lexicales et les unités non lexicales, disons grammaticales, relevant à ce titre de la morphologie plutôt que du lexique, on se heurte à cette difficulté évidente que le lexique lui-même comporte une grammaire: les unités lexicales analysables d'une langue comme le français ou le hongrois résultent soit d'une composition, soit d'une dérivation, dont le mécanisme met en œuvre un matériel morphologique dans une combinatoire qui constitue une véritable grammaire du lexique.

2.1.1 Sous l'étiquette de "composition", on range généralement des réalités linguistiques diverses. D'une part la combinaison, productrice d'unités lexicales complexes, d'éléments qui par ailleurs fonctionnent chacun comme une unité autonome: hongrois *szemüveg* "lunettes", c'est-à-dire "verres (*üveg*) pour les yeux (*szem*)", dans une structure déterminant-déterminé, français *porte-manteau* dans une structure thème verbal-substantif objet servant à faire référence à une entité dont le propre est de servir à accomplir un procès qui s'exerce sur un objet. D'autre part la combinaison à une unité lexicale qui a un fonctionnement autonome d'un élément qui relève du matériel grammatical en ce qu'il appartient à une classe d'éléments dont l'effectif est limité et qui s'adaptent à un type donné de base. Pour l'essentiel, il s'agit des préverbes, dont l'importance est très restreinte en français, mais qui jouent un rôle considérable en hongrois. Problème pour le dictionnaire: doit-il enregistrer les préverbes et leur consacrer des articles, ou faut-il les éliminer parce qu'ils ne fournissent pas à eux seuls des unités lexicales de plein exercice, c'est-à-dire utilisables pour désigner des éléments de l'expérience (hormis des conditions très particulières, comme la reprise d'un préverbe seul au lieu du verbe préverbé dans une réponse)? La pratique usuelle n'accorde aux préverbes hongrois qu'une mention très restrictive dans les dictionnaires, où seuls sont recensés les emplois effectivement autonomes comme celui de *ki* "dehors" dans un énoncé impératif tel que *ki innen!* "hors d'ici!", "sortez!". On peut estimer inutile de consacrer davantage de place aux préverbes en les traitant pour eux-mêmes alors qu'ils n'ont, en règle générale, de pouvoir de désignation que dans leur association à des verbes comme unités lexicales conjointes. Mais il faut alors prendre en compte les conséquences pratiques de ce choix, qui impliquerait que tous les verbes comportant un préverbe donné soient systématiquement admis comme entrées, alors que très souvent, notamment pour un préverbe de valeur aussi abstraite que *meg*, mais aussi pour d'autres, la différence entre le verbe simple et le verbe préverbé en hongrois n'entraînera pas de traduction différente en français.

Assez souvent, d'ailleurs, le dictionnaire Eckhardt mentionne un verbe composé préverbé par *meg* uniquement pour renvoyer au verbe simple correspondant. La pratique, en cette matière, apparaît ainsi comme la recherche de compromis permettant d'éviter à la fois les articles inutiles qu'entraînerait le traitement systématique de tous les verbes préverbés, la présentation d'articles correspondant à chacun des préverbes, ce qui manquerait d'intérêt parce qu'on n'en tirerait pas le moyen de traduire les verbes pourvus de ces préverbes, et enfin l'absence systématique de tout traitement des préverbes, qui peuvent apparaître dans des emplois autonomes où il faut donner le moyen de les traduire.

2.1.2. Si les dictionnaires acceptent, dans une certaine mesure, de traiter comme des entrées lexicales les préverbes, qui ont l'avantage d'être des éléments initiaux de mots, ils répugnent à consacrer des articles aux morphèmes de dérivation, qui, eux, se présentent à la finale ou dans le corps des mots. Cette attitude vaut aussi bien pour les morphèmes qui opèrent des translations, comme *-ás/-és* qui fournit sur base verbale des noms d'action, que pour ceux qui véhiculent des catégories relevant par exemple de l'aspect ou de l'ordre de procès, comme le fréquentatif *gat/-get*, ou de la diathèse comme le factitif en *-(t)at/-(t)et*. Une exception notable chez Eckhardt: le dictionnaire comporte une entrée pour *-hat/-het*, réduite d'ailleurs à une ligne: "*-hat, -het (rag) pouvoir; être de nature à (inf)*".

Le parti adopté consiste donc à consacrer une entrée aux dérivés, même lorsqu'il s'agit d'une dérivation de fonctionnement très général, comme dans le cas des noms d'action en *ás/-és*, et même lorsque la traduction de ces noms ne fait intervenir aucune particularité notable et apporte tout simplement le correspondant nominal de la traduction du verbe de base: ainsi quand l'article *lehorgaszt*, qui donne "*~ja fejét*" "incliner, baisser la tête" est suivi de l'article *lehorgasztás* qui se réduit à l'exemple "*fej ~a* un baissement de tête".

Ce parti, dans le cas du hongrois, tend un piège, dans la mesure où la dérivation peut produire non pas des *mots* dérivés, mais des *syntagmes* dérivés, le suffixe de dérivation opérant une translation de ce syntagme qui change de classe. C'est le cas des adjectivants comme *-i* ou *-ű/-ű*. Le premier peut donner effectivement un adjectif correspondant au substantif de base: ainsi *tengeri* "maritime" dérivé de *tenger* "mer"; mais le même suffixe *-i* sert aussi à opérer une translation de syntagme, et c'est ce qu'il a pour fonction de faire en cas de syntagme postpositionnel, comme *a vár alatt* "sous le château" qui, avec une dérivation de syntagme marquée par la suffixation de *-i* à la postposition, donne un syntagme épithétique *a vár alatt* "qui est sous le château". Eckhardt donne bien une entrée *alatti*, mais ne fournit, et pour cause, aucun exemple d'emploi de cette forme en dehors de l'adjectivation d'un syntagme à postposition *alatt*:

*alatti* [~ ak, ~ t] de dessous qc; sous-jacent, -e; situé(e) au bas v en contrebas de qc; *a rue Saint-Jacques 5. sz. ~ lakásán* à son domicile 5, rue Saint-Jacques; *Múzeum körút 6. sz. ~ ingatlan* l'immeuble sis n° 6, boulevard du Musée; *a vár ~ folyosók* les galeries souterraines du château; *a Gellért-hegy ~ házak* les maisons situées au v en contrebas v au pied du Mont St-Gérard; *a hegy ~ rétegek* les couches inférieures de la montagne; *a 3. cikk második bekezdése ~ rendelkezések* les dispositions sous l'alinéa 2 de l'article 3.

situation qui se reproduit pour *melletti* "d'à côté de, voisin de", *közötti* "situé entre", etc.

Quant à *-ű/-ű*, sa fonction est exclusivement, en hongrois d'aujourd'hui, d'opérer la translation d'un syntagme à noyau substantival pour lui conférer une fonction épithétique: on ne crée pas de *mots* dérivés en *-ű/-ű*. Il n'est pas correct d'enregistrer dans un dictionnaire, comme l'a fait Eckhardt, un mot *arcú*, pour lequel aucune traduction ne peut être proposée, et dont l'emploi ne peut être illustré que par des exemples de

syntagmes + *arc* adjectivés par *-ít*: ”*sápadt* ~ au visage pâle; *szabályos* ~ aux traits réguliers; *szép* ~ de belle mine”. La même observation vaut pour un terme comme *akaratú*, mot enregistré par Eckhardt et en fait inexistant, la forme n’apparaissant que dans des syntagmes comme *erős akaratú ember* ”homme de volonté” ou *gyenge akaratú ember* ”homme sans volonté”. Les exemples pourraient être multipliés.

3. L’établissement d’un dictionnaire bilingue associant hongrois et français fait surgir tout un ensemble de questions entraînées par la différence de statut, d’une langue à l’autre, pour des moyens d’expression qui se correspondent quant à leur fonction dans la langue, mais non quant à leur réalisation morphologique. Cette absence de symétrie pose problème lorsqu’elle a pour effet d’entraîner des comportements différents des lexicographes à l’égard d’éléments qui, en dépit de leur analogie de fonction, sont traités dans l’une des deux langues comme relevant du lexique, en tout cas comme ayant leur place dans le dictionnaire, et dans l’autre comme devant en être exclus.

3.1. Un cas particulièrement frappant est celui des relateurs, dont la fonction est de marquer les relations entre constituants d’énoncé, d’organiser le marquage des relations actancielles et circonstancielles. Ces éléments, quel qu’en soit le statut dans la morphologie de la langue, apparaissent comme ayant des traits qui les relient au domaine du lexique et d’autres qui les rapprochent du matériel grammatical. Ils constituent des ensembles ouverts, où on constate souvent des apports nouveaux, notamment par intégration de syntagmes nominaux eux-mêmes pourvus de relateurs et dont le noyau substantival est une unité lexicale que son contenu oriente facilement vers une valeur catégorielle: ainsi, à côté des prépositions traditionnelles qui constituent le stock de base de ses relateurs, le français s’est doté de ”locutions prépositives” comme *à cause de*, *à/en raison de*, *du fait de*, *par rapport à*, *au niveau de*, etc. Par ailleurs, il s’agit, comme dans le matériel grammatical, d’éléments constituant, en dépit de leur ouverture, des paradigmes limités dans un état de langue donné. Les limites du paradigme sont floues, et c’est là un trait qui montre que ces éléments sont porteurs de désignations caractérisées par la même plasticité que celles de l’ensemble du domaine lexical.

L’inclusion de ces éléments dans le lexique, et concrètement dans les dictionnaires, est donc légitime. De fait, les propositions — et, naturellement, à plus forte raison, les locutions prépositives formées à partir d’un substantif qui fournit une entrée dans le dictionnaire — sont traitées dans les dictionnaires français, et du même coup dans les dictionnaires bilingues pour la partie où la langue de départ est le français. En hongrois, les éléments correspondants sont des suffixes et des postpositions, et l’attitude des lexicographes est autre: on ne fait pas de place, en règle générale, aux suffixes casuels, mais on admet les postpositions, et même avec générosité puisque pour celle qui correspond à *sous*, par exemple, Eckhardt a une entrée *alatt* ”sous” (statique) mais aussi une entrée pour le latif *alá* ”sous” (avec mouvement) et une pour l’ablatif *alól* ”de dessous”. Il résulte de cette situation une discordance flagrante, fâcheuse et injustifiée, entre les deux parties du dictionnaire bilingue; la traduction des relateurs du hongrois en français ne se dégage que des exemples donnés au fil des articles, sans aucun exposé systématique, si ce n’est ce que peut fournir l’appendice grammatical du dictionnaire, c’est-à-dire fort peu d’informations, cet appendice ayant pour fonction de

présenter le système hongrois et non pas de proposer des traductions françaises de ses éléments constitutifs. Il y a là une lacune, et ce n'est pas le hasard qui a suscité, il y a quelques années, un projet de publication d'un dictionnaire des suffixes casuels et postpositions du hongrois et de leurs équivalents français, ouvrage qui malheureusement n'a pas encore été publié.

Les suffixes casuels, exclus en tant que tels, apparaissent en revanche dans le dictionnaire Eckhardt lorsqu'ils fonctionnent comme bases auxquelles s'adjoignent des suffixes possessifs, c'est-à-dire lorsque le substantif auquel un suffixe casuel serait adjoint dans une situation de désignation explicite est représenté par l'élément anaphorique que constitue la suffixation possessive, avec inversion de statut (base/affixe) pour les deux éléments conjoints. On trouve ainsi un article *vele* chez Eckhardt, article justifié sans doute par toute une série d'emplois où ce suffixe casuel employé comme base avec une marque possessive donne lieu à des traductions autres que *avec lui/elle*: ainsi *velünk vannak* "ils sont (des) nôtres", ou *mit akar vele mondani?* "que voulez-vous dire par là?". Pour *-nak/nek*, Eckhardt va plus loin et mentionne à la fois *nekem* "à moi", *neked* "à toi" et *neki* "à lui/elle", la justification de ces entrées étant sans doute à chercher dans la volonté de fournir à l'usager les formes *me, te, lui* que prend le pronom français en fonction de référence personnelle intraverbale pour le destinataire.

3.2. Si on en vient à ce domaine des marques personnelles du verbe, on doit faire observer que les références subjectales et objectales du verbe sont également traitées de façon différente dans le sens français-hongrois et dans le sens hongrois-français. *Je, tu, il(s), le, la, les*, qui ne sont que des affixes verbaux en français, mais que les grammairiens continuent d'appeler pronoms, ont leur place dans les dictionnaires français, et de même dans les dictionnaires bilingues partant du français; en hongrois, et donc dans les dictionnaires bilingues partant de hongrois, on ne prend pas en compte les suffixes qui portent référence au premier actant (référence subjectale), comme *-k* pour la 1<sup>ère</sup> personne, ni les suffixes de la conjugaison objective qui font référence à l'objet (*-ja-* dans *já-tok*) ou qui cumulent une référence subjectale et une référence objectale (comme *-m* = S. 1<sup>ère</sup> pers. + O 3<sup>e</sup> pers. ou *-ja* = S 3<sup>e</sup> pers. + O 3<sup>e</sup> pers.). Il faut bien convenir que, quel que soit le parti adopté par les lexicographes, le dictionnaire ne peut dispenser son usager de connaître la grammaire de la langue, c'est-à-dire, dans le cas évoqué ici, la façon dont s'organisent en hongrois les références personnelles dans le cadre du mot verbal, et que la mention dans la partie français-hongrois du "pronom" *le, la* par exemple, avec pour traductions possibles *ő, azt* ou zéro, ne permet pas, en dépit des exemples proposés, d'accéder à une utilisation correcte des différents moyens d'expression marqués comme équivalents possibles.

3.3. Quant aux marques personnelles affectant un substantif, c'est-à-dire les marques possessives, la situation est la même: *mon, ton, son*, etc. ont leur place dans le lexique français, tandis que les équivalents hongrois, suffixaux, ne sont pas traités dans les dictionnaires et sont donc exclus des dictionnaires bilingues hongrois-français.

3.4. La différence de statut, pour ces moyens d'expression qui par nature relèvent de la grammaire plutôt que du lexique, entre formes hongroises et formes françaises

est en partie illusoire. L'écriture l'accuse en écrivant entre deux blancs, comme des mots autonomes, les possessifs français aussi bien que les indices subjectaux et objectaux des formes verbales, tandis que les suffixes hongrois correspondants, en tant que suffixes, sont graphiquement soudés au mot nominal ou verbal: d'où une apparence de mots autonomes pour les éléments français, en contraste avec la réalisation graphique soudée des éléments conjoints du hongrois. Il est vrai que les marques françaises manifestent plus d'autonomie dans leur rattachement au mot verbal ou au mot nominal: un certain nombre d'éléments peuvent s'insérer entre les marques et les formes verbales ou nominales elles-mêmes: *je n'en ai pas entendu parler; mon pauvre vieux chien*. Mais en fait cette différence n'a pas assez d'importance pour justifier deux traitements différents d'une langue à l'autre. Dans un dictionnaire bilingue, en particulier, ce qui compte avant tout, c'est de faire apparaître les équivalences, et, de ce point de vue, si en insérant *je* dans le dictionnaire on se donne le moyen de faire un sort à un cas particulier comme *je soussigné*, dont il est utile de donner le correspondant hongrois comme il est utile de consacrer un article à *son* pour introduire des emplois particuliers comme *il connaît bien son Homère*, cas où le hongrois n'utilise pas de marque possessive, de la même manière un traitement dans le dictionnaire hongrois-français des marques possessives fournirait le moyen de mentionner une correspondance entre le recours à un suffixe possessif en hongrois et un moyen d'expression lexical en français: *tíz éve (hogy) nem láttam "ça fait dix ans que ne l'ai pas vu"*.

4. Il est difficile pour les lexicographes d'apporter une solution satisfaisante aux problèmes qui viennent d'être évoqués. Les faits de dissymétrie qui ont été illustrés par quelques exemples sont au total assez nombreux pour imposer une réflexion sur le traitement auquel il convient de les soumettre dans un dictionnaire bilingue. Ils se retrouvent, on l'a vu, dans les cas où le hongrois répond par un procédé de dérivation à l'usage, en français, d'un auxiliaire. Le factitif est un de ces cas: à l'auxiliaire *faire* du français répond le suffixe *-(t)at/-(t)et* du hongrois, qui a *etet* en face de *faire manger*. C'est aussi ce qui se produit pour l'expression verbale du possible, qui dispose du suffixe *-hat/-het* en hongrois en face de l'auxiliaire modal *pouvoir* du français; c'est précisément un cas où on constate qu'exceptionnellement le suffixe hongrois a droit à une entrée — très brièvement traitée — chez Eckhardt.

C'est finalement le souci d'efficacité qui doit l'emporter dans un dictionnaire bilingue; mais il n'en faut pas moins éviter de s'abandonner à un pragmatisme incontrôlé et s'imposer un effort de réflexion sur les conséquences qui résultent, pour la constitution d'un dictionnaire bilingue, de la dissymétrie, d'une langue à l'autre, dans le statut de moyens d'expression équivalents. Ce n'est qu'à partir d'une réflexion approfondie sur ces phénomènes qu'on peut élaborer une pratique cohérente conciliant exigences théoriques et considérations pratiques.



Ferenc KIEFER

Institut de Linguistique de l'Académie des Sciences de Hongrie

## Le problème des équivalences pour l'expression de l'aspect et du mode d'action<sup>1</sup>

Nous examinons dans cet exposé le problème des équivalences hongrois-français pour les catégories aspectuelles et les modes d'action. Commençons d'abord par les définitions pertinentes (Kiefer, 1992, 807, 816, 817-823).

### 1. L'aspect

(1) *L'aspect est la structure temporelle interne de la phrase. Autrement dit, l'aspect en est une catégorie sémantico-syntaxique. D'autre part, l'aspect du verbe est la contribution du verbe à l'aspect de la phrase.*

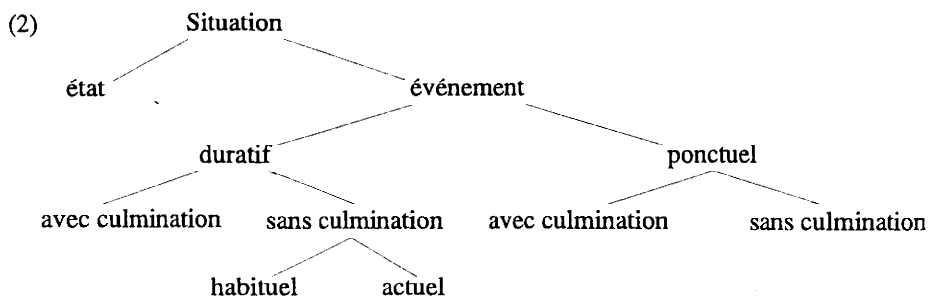
De ce point de vue, l'aspect est en opposition avec la structure temporelle externe de la phrase qui présuppose l'existence des catégories déictiques (la chronologie des événements par rapport au moment de la parole ou par rapport à un événement distinct).

*« Sur l'axe du temps, les 'procès' (propriétés ou relations) peuvent être situés par rapport à des repères, notamment par rapport au repères  $t_0$  du moment de la parole; ils peuvent aussi être situés les uns par rapport aux autres; ces localisations, absolues ou relatives, s'opèrent toutes dans un temps englobant, extérieur aux procès; elles constituent une chronologie »* (Martin — Nef, 1981, 18, v. aussi Guillaume, 1927).

L'aspect est toujours une propriété intérieure à la phrase. La phrase comporte non seulement l'idée d'un certain état de choses, mais aussi l'idée d'un certain mode de manifestation dans le temps de cet état de choses.

Les états de choses (ou les situations) peuvent être classés en événements et en états (non-événements). Les événements peuvent être duratifs ou ponctuels. En outre, certains événements ont une structure interne comportant une phase préparatoire, une culmination et un état postérieur. Finalement, les situations duratives sans culmination peuvent être divisées en situations habituelles et situations "actuelles". Tout cela nous donne l'ontologie suivante:

<sup>1</sup> Communication présentée au colloque « Lexique et grammaire en lexicographie bilingue » organisé par le Centre Interuniversitaire d'Études Hongroises les 6 et 7 février 1995.



Dans cet exposé, nous nous bornerons à l'aspect du verbe. Les verbes statifs expriment un état, les verbes d'accomplissement des situations duratives avec culmination, les verbes d'activité des situations duratives sans culmination, les verbes d'achèvement des situations ponctuelles avec culmination et les verbes semelfactifs des situations ponctuelles sans culmination. Les situations habituelles et actuelles ne s'expriment pas en hongrois par des verbes différents mais par des formes verbales distinctes.

Les cinq classes verbales mentionnées ci-dessus sont illustrées en (3)

(3) *Les statifs*: croire, posséder, être, avoir, peser, savoir, aimer, haïr.

*Les accomplissements*: fabriquer, produire, réparer, dessiner, sortir, entrer.

*Les activités*: courir, chanter, manger, boire, écrire, lire, écouter, regarder.

*Les achèvements*: arriver, terminer, finir, trouver, cesser, atteindre, apercevoir.

*Les semelfactifs*: tousser, hoqueter, sursauter, craquer, frapper.

Il y a quelques tests qu'on peut utiliser pour distinguer ces cinq classes (Smith, 1991, 253-295). Par exemple, en règle générale et sauf conditions particulières, les statifs ne s'emploient pas à l'impératif.

(4)(a) \*Ayez soif.

(b) \*Soyez jaloux.

En outre, les statifs sont incompatibles avec certains compléments circonstanciels (en général, il s'agit d'adverbes qui expriment le développement d'une activité ou d'un procès):

(5)(a) \*Marie est lentement jalouse.

(b) \*J'ai peu à peu soif. (Possible, mais avec perte du sens statif.)

Les activités ne tolèrent pas de compléments circonstanciels de temps qui expriment une limitation temporelle:

(6)\* Jean a couru en une heure.

De même pour les verbes exprimant l'achèvement de l'action:

(7)\* *Jean a fini de courir en une heure.*

En ce qui concerne les accomplissements, on note d'une part leur compatibilité avec les circonstanciels de temps exprimant une limitation temporelle et d'autre part leur incompatibilité avec les circonstanciels de temps duratifs sans limitation temporelle.

(8)(a) *Jean a peint un portrait en quelques jours.*

(b) \* *Jean a cessé de peindre un portrait pendant une heure.*

Les achèvements, contrairement aux accomplissements, ne permettent pas l'implication de la validité de l'état de choses dans la phase préparatoire. Ce contraste se manifeste nettement en (9) (a)-(b) et (10) (a)-(b).

(9)(a) *Jean est arrivé au sommet en deux jours.*

(b) \* *Jean arrivait au sommet pendant deux jours.*

(10)(a) *Jean a peint un portrait en quelques jours.*

(b) \* *Jean peignait un portrait pendant quelques jours (à l'époque).*

Il est évident que (9) (a) n'implique pas (9) (b) tandis que si (10) (a) est vrai (10) (b) aussi doit être vrai. En (10) (a) la phase préparatoire contient des activités très variées mais aucune de ces activités ne peut être désignée par le verbe *arriver*.

Les notions traditionnelles de perfectif et d'imperfectif couvrent toutes les catégories aspectuelles à l'exception de l'état. L'imperfectif peut être défini de la façon suivante:

(11) *Un événement e est imperfectif par rapport à un intervalle I si e est vrai dans la plupart des sous-intervalles de I. En ce sens on peut dire que I est divisible.*

(12) *Un événement e est perfectif par rapport à un intervalle I si e n'est vrai dans aucun des sous-intervalles de I. En ce sens on peut dire que I est indivisible.*

Les accomplissements et les achèvements sont des événements à l'intervalle indivisible. L'état de choses n'est vrai que par rapport à l'intervalle entier. Et il va de soi qu'un événement ponctuel est lié à un intervalle indivisible. C'est-à-dire que les semelfactifs, eux aussi, sont des événements à l'intervalle indivisible.

D'autre part, les activités se déroulent de façon divisible. Il peut en être déduit que les accomplissements, les achèvements, les semelfactifs sont des événements perfectifs tandis que les activités sont des événements imperfectifs. Les statifs sont extérieurs à l'opposition 'perfectif-imperfectif'.

On a affaire à une opposition nette entre verbe imperfectif et verbe perfectif (ou le mode d'action n'intervient pas) dans les cas suivants.

(13) *ígér* 'promettre' - *megígér* 'promettre'; *hízik* 'grossir' - *meghízik* 'grossir'; *búcsúzik* 'dire adieu à q' - *elbúcsúzik* 'dire adieu à q'; *intéz* 'gérer, diriger' - *elintéz* 'régler, arranger'; *kézbesít* 'notifier, mener à destination' - *kikézbesít* 'notifier, mener à destination'; *értékel* 'évaluer' - *kiértékel* 'évaluer'; *próbál* 'essayer' - *felpróbál* 'essayer'; *vetkőzik* 'se déshabiller' - *levetkőzik* 'se déshabiller'.

Après avoir présenté en grandes lignes le problème de l'aspect, on passera à la discussion du mode d'action.

## 2. Le mode d'action

Les catégories aspectuelles, telles qu'elles viennent d'être définies, sont à séparer des modifications que l'on peut introduire dans la représentation d'une action ou d'un procès selon le type de déroulement qu'on lui attribue, et le moment de son déroulement où on le considère.

La définition de l'aspect en (1) correspond à la définition que l'on rencontre dans la littérature contemporaine sur l'aspect. La définition du mode d'action que je proposerai ci-dessous, cependant, diffère des définitions généralement reçues dans les études sur les langues germaniques ou romanes (pour l'allemand v. Flämig, 1991; pour le français Cohen, 1989, 34-40). Elle est plus proche des définitions que l'on rencontre dans les ouvrages sur l'aspect des langues slaves ou finno-ougriennes. (V. p. ex. Avilova, 1976; Schlachter, 1961.) Je suivrai ici cette deuxième tradition.

(14) *Le mode d'action exprime une modification accidentelle du sens du verbe. Cette modification est exprimée par un morphème (préfixe ou suffixe) et peut être caractérisée par une catégorie sémantique générale.*

C'est-à-dire qu'il est nécessaire de faire tout d'abord une distinction entre propriété essentielle et propriété accidentelle. Considérons par exemple les verbes *respirer*, *dormir* et *trouver*. Respirer est un procès itéré, l'itération est un trait définitoire de la respiration; il s'agit par conséquent d'une propriété essentielle. L'itérativité appartient au sens lexical du verbe *respirer*. Dormir est un procès duratif; la durativité appartient par conséquent à l'essence du sens du verbe *dormir*; en d'autres termes, nous avons affaire à une propriété essentielle. Finalement, le sens du verbe *trouver* implique un résultat; la résultativité de cette activité fait donc partie du sens lexical de ce verbe. En somme ni l'itérativité, ni la durativité, ni la résultativité n'expriment le mode d'action de ces verbes.

D'autre part, dans l'opposition *ölel* 'embrasser' - *ölelget*, le verbe *ölelget* garde toujours le sens du verbe *ölel* mais ajoute la propriété accidentelle d'itérativité à ce sens. En d'autres termes, l'itérativité est le mode d'action du verbe *ölelget*. De même pour l'opposition *ír* 'écrire' - *megír*, où le deuxième verbe n'exprime pas seulement la perfectivité de l'action mais aussi la résultativité de celle-ci. Notons, cependant, que la perfectivité n'implique pas toujours la résultativité. Il est évident que cette propriété est une propriété accidentelle du verbe *megír*: si on supprime cette propriété, le sens du verbe *ír* reste intact. La résultativité est alors le mode d'action du verbe *megír*.

Considérons un troisième exemple. Le verbe *megszeret* 's'éprendre d'amitié pour q, s'éprendre de q, prendre goût à qc' exprime le début d'un état, de l'état qui peut être caractérisé par le verbe *szeret* 'aimer'. L'ingressivité est le mode d'action du verbe *megszeret*.

Avant de parcourir très rapidement les modes d'action majeurs en hongrois, il convient de signaler encore quelques propriétés supplémentaires du mode d'action.

(a) Abstraction faite du problème du complément d'objet obligatoire, le mode d'action ne change pas la valence du verbe.

(b) Le mode d'action ne change pas les propriétés sélectionnelles du verbe non plus. Par conséquent, la différence sémantique entre *mos* 'laver' et *mosogat* 'faire la vaisselle' est d'ordre lexical et n'a rien à faire avec le mode d'action.

(c) Le mode d'action est toujours exprimable par une catégorie sémantique générale comme 'durativité', 'résultativité', 'itérativité', 'intensité', 'ingressivité', etc.

(d) La formation d'un mode d'action doit être relativement productive, car quelques cas lexicalisés ne fournissent pas une base solide pour la définition d'une catégorie générale.

(e) L'aspect est une catégorie sémantico-syntaxique, il est une propriété de la phrase entière; le mode d'action, par contre, est une catégorie sémantico-morphologique qui n'est pertinent que dans la description sémantique des verbes (morphologiquement complexes).

(f) Le mode d'action est pertinent du point de vue de l'aspect quand il exprime une catégorie temporelle mais ceci n'est pas toujours le cas, comme on va le voir tout de suite.

En hongrois, il semble possible d'établir au moins les modes d'action suivants (j'ai utilisé le dictionnaire Eckhardt pour les équivalents français; deux points d'interrogation indiquent le fait que le mot hongrois ne figure pas dans le dictionnaire):

(a) *La résultativité: l'activité aboutit à un résultat*

*ír* 'écrire' - *megír* 'écrire'; *keres* 'chercher' - *megkeres* 'chercher'; *olvas* 'lire' - *elolvas* 'lire (d'un bout à l'autre)'; *mos* 'laver' - *elmos* 'laver'; *olvad* 'se fondre' - *elolvad* 'se fondre'; *nyomoz* 'faire une enquête' - *kinyomoz* 'dépister'; *tanulmányoz* 'étudier' - *kitanulmányoz* 'étudier'.

(b) *L'ingressivité: l'action désigne le début d'un état*

*tud* 'savoir' -  *megtud* 'apprendre'; *szeret* 'aimer' - *megszeret* 'prendre q en amitié; s'éprendre de q, prendre goût à qc'; *tetszik* 'plaire' - *megtetszik* 'plaire'; *gyűlöl* 'haïr' - *meggyűlöl* 'prendre en haine'; *lát* 'voir' - *meglát* 'apercevoir'.

(c) *L'itérativité: l'action est répétée*

*kóstol* 'goûter' - *kóstolgat*??; *ölel* 'embrasser' - *ölelget* 'donner des accolades à q, embrasser, lutiner'; *nyom* 'presser' - *nyomogat* 'malaxer, pétrir'; *üzén* 'faire dire à q, prévenir q de qc' - *üzenget* 'envoyer des messages'; *említ* 'mentionner' - *emleget* 'mentionner, évoquer'.

(d) *La diminution: l'action est affaiblie*

*tanul* 'étudier' - *tanulgat*; 'feuilleter ses livres, se consacrer à l'étude, dans l'étude'; *dolgozik* 'travailler' - *dolgoztat* 'travailler'; *eszik* 'manger' - *eszegat* 'mâchonner, picorer'; *szed* 'cueillir, ramasser' - *szedeget* 'cueillir (de-ci de-là); *süt* 'cuire' - *sütöget*??

(e) *L'action unique: une action itérative est exécutée une seule fois*  
*látogat* 'aller voir' - *meglátogat* 'aller voir'; *csóvál* 'agiter (la queue)' - *megcsóvál*  
 'agiter'; *csókol* 'embrasser' - *megcsókol* 'embrasser'; *kapar* 'gratter' - *megkapar* 'grat-  
 ter'.

(f) *L'action momentanée: une action durative est changée en un événement ponc-  
 tuel*

*csúszik* 'glisser' - *megcsúszik* 'glisser, faire une glissade'; *húz* 'tirer' - *meghúz*  
 'tirer'; *nyom* 'presser' - *megnyom* 'presser'; *ráz* 'secouer, agiter' - *megráz* 'secouer,  
 agiter'.

(g) *L'action exagérée: l'action est exécutée d'une façon qui dépasse toute mesure*  
*dicsér* 'louer' - *agyondicsér* 'porter aux nues, glorifier'; *hajszol* 'traquer q' -  
*agyonhajszol* 'surmener'; *cicomáz* 'pomponner' - *agyoncicomáz* 'pomponner'; *fizet*  
 'payer' - *túlfizet* 'surpayer'; *hangsúlyoz* 'souligner, insister sur qc' - *túlhangsúlyoz??*;  
*kompenzál* 'compenser' - *túlkompenzál* 'surcompenser'?

(h) *L'action assouvie: l'action ou le procès amènent l'assouvissement*  
*alszik* 'dormir' - *kialussza magát* 'dormir son compte'; *mulat* 's'amuser' - *kimu-  
 latja magát* 'faire la noce à tout casser'; *sír* 'pleurer' - *kisírja magát* 'pleurer toutes les  
 larmes de son corps'; *panaszodik* 'se plaindre' - *kipanaszodikja magát* 'décharger son  
 cœur'.

(i) *L'action altérée: l'action ou le procès aboutissent à un état indésirable*  
*fő* 'cuire' - *elfő* 'être trop cuit'; *hízik* 'grossir' - *elhízik* 'prendre du ventre, prendre  
 de l'embonpoint'; *sóz* 'saler' - *elsóz* 'trop saler'; *öregszik* 'vieillir' - *elöregszik* 'vieillir,  
 parvenir à la vieillesse, être atteint(e) de sénilité'; *kényeztet* 'gâter' - *elkényeztet* 'gâter'.

(j) *L'action prolongée: une action durative est prolongée*  
*ábrándozik* 'rêver, songer' - *elábrándozik* 'rêver, être plongé dans ses rêveries';  
*báméskodik* 'badauder' - *elbáméskodik* 'badauder'; *babrál* 'tatillonner, bricoler' -  
*elbabrál* 'bricoler, tatillonner'; *cseveg* 'causer' - *elcseveg* 'causer longuement'; *bete-  
 geskedik* 'être malade' - *elbetegeskedik* 'devenir malade'.

### 3. Quelques conclusions

(a) En général, l'opposition perfectif-imperfectif reste inexprimée dans les diction-  
 naires hongrois-français. Le perfectif ainsi que l'imperfectif sont rendus par le même  
 mot. Étant donné qu'en français, cette opposition n'existe pas au niveau lexical, l'as-  
 pect doit être indiqué dans la description des verbes hongrois par des marqueurs comme  
 'perf' et 'imperf' dans le dictionnaire, comme on le fait dans les dictionnaires slaves  
 (p. ex. *d'elat* 'faire' perf. *s-*, *čitat* 'lire' perf. *pro-*, *pisat* 'écrire' perf. *na-*).

(b) Dans le cas du mode d'action, la situation est plus variée. En général, le mode  
 d'action est inexprimé en (a), (c), (e) et (f). Pour (a), il me semble qu'il sera nécessaire  
 d'introduire un trait 'résultatif'. Il est en effet difficile ou même impossible de carac-  
 tériser le mode d'action de tous ces verbes par un adverbe. En revanche, l'itérativité en  
 (c) peut être rendue par le circonstanciel 'plusieurs fois': *ölelget* signifie 'embrasser  
 plusieurs fois' et *emleget* signifie 'mentionner plusieurs fois'. De manière analogue, le  
 mode d'action (e) est exprimable par le circonstanciel 'une seule fois'. Pour des raisons

évidentes, je n'ai aucune solution pour (f). En (d) et (j), le mode d'action est indiqué dans les équivalents français dans certains cas, mais pas toujours. La diminution signifie que l'action est exécutée de façon atténuée. C'est-à-dire que le verbe *dolgozgat* devrait être rendu par 'travailler un peu' et le verbe *tanulgat* par 'étudier un peu'. En ce qui concerne (j), notons que le sens du mode d'action est 'faire quelque chose longuement'. Ceci nous donne pour *elbabrál* l'équivalent 'bricoler longuement' et pour *elábrándozik* 'rêver longuement'. Finalement, on trouve l'expression du mode d'action en (g), (h) et (i) de façon plus ou moins régulière bien que cette expression soit loin d'être systématique. En (g), le préfixe français *sur-* correspond exactement au préfixe hongrois *túl-*, mais il ne peut pas être utilisé pour exprimer l'équivalent du préfixe *agyon-*. On a *surpayer*, *surmener*, peut-être aussi *surcompenser* mais pas *\*surlouer*, *\*surinsister*, *\*surpomponner*. Dans ces cas-là, il faut ajouter un adverbe comme *trop*, *excessivement*. Le mode d'action en (h) est rendu en français par des expressions idiomatiques. Je ne suis pas sûr que ce soit vraiment la seule possibilité, mais je n'ai aucune solution à offrir. En (i), il me semble que le mode d'action est rendu de façon adéquate par l'adverbe *trop*. Le verbe *előregszik* ou *előregedik* signifie 'devenir trop vieux', le verbe *elhízik* signifie 'devenir trop gros' et le verbe *elkényeztet* signifie 'gâter excessivement'. Il est donc en général possible d'exprimer le mode d'action du verbe hongrois en français d'une façon plus systématique. Il reste à voir dans quelle mesure cette hypothèse est valide dans le travail pratique du lexicographe.

## Bibliographie

- Avilova, N.S., 1976, *Vid glagola i semantika glagol'nogo slova*, Nauka, Moskva.  
 Cohen, D., 1989, *L'aspect verbal*, PUF, Paris.  
 Flämig, W., 1991, *Grammatik des Deutschen*, Akademie Verlag, Berlin.  
 Guillaume, G., 1929, *Temps et verbe: théorie des aspects, des modes et des temps*, Champion, Paris.  
 Kiefer, F., 1992, Az aspektus és a mondat szerkezete, *Strukturális Magyar Nyelvtan 1., Mondattan*, Akadémiai Kiadó, Budapest, 797-886.  
 Martin, R. — F. Nef, 1981, « Introduction », *Langages*, 64.  
 Schlächter, W., 1968, *Arbeiten zur strukturbezogenen Grammatik*, Fink, München.  
 Smith, C.S., 1991, *The Parameter of Aspect*, Kluwer, Dordrecht.

Lajos NYÉKI

Professeur honoraire à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales

## Aux frontières du lexique et de la grammaire: le cas des verbes préverbes en hongrois<sup>1</sup>

Ce colloque s'inscrit dans une orientation relativement récente de la linguistique qui consiste à abolir ou tout au moins atténuer les frontières entre études grammaticales et lexicales. Si les grammairiens traditionnels ont tendance à reléguer aux lexicographes tout ce qui est difficile à systématiser dans une langue, les lexicographes ne tiennent pas toujours compte des règles qui se manifestent dans le vocabulaire, notamment dans le domaine des rections ou valences, ou bien de la dérivation. (Il faut espérer que ce n'est pas le cas de l'équipe qui prépare au C.I.E.H. le nouveau dictionnaire.)

Pourtant, depuis la fin des années 1970, les grammaires dites "fonctionnelles" ou "systémiques" (voir Martin Kay, 1979, Joan Bresnan et Ronald Kaplan, 1981 et, déjà, les *Méthodes en syntaxe* de Maurice Gross, 1975) « considèrent ... les connaissances lexicales, les connaissances sur les structures et les règles de grammaire de façon uniforme, comme des expressions de contraintes » (formulation citée d'après l'ouvrage collectif intitulé *Langage humain et Machine*, CNRS, 1991, 61). Dans le même ordre d'idées, on pourrait aussi se référer à Igor Mel'čuk, 1986.

La bonne coordination des recherches grammaticales et lexicographiques est d'autant plus souhaitable que c'est la seule voie à suivre pour répondre à l'exigence de l'exhaustivité réclamée par tous ceux qui se préoccupent du traitement automatique du langage humain, perspective que de nos jours on ne peut pas négliger.

\*

Tous ceux qui, enseignants ou enseignés, s'occupent du hongrois, sont unanimes pour affirmer qu'une des difficultés majeures qu'ils rencontrent est constituée par le maniement des verbes préverbes. La raison principale de cette difficulté vient de la très grande multiplicité des fonctions qu'assurent les préverbes, ce qui fait que les verbes préverbes se situent véritablement aux frontières du lexique et de la syntaxe.

Quatre documents illustrent ces observations:

(a) La liste des préverbes ou préverboïdes hongrois, dans laquelle sont signalés leur traduction littérale, leurs correspondants français (s'il en existe) et leur sèmes dominants (Nyéki, 1988, 368-369).

<sup>1</sup> Communication présentée au colloque « Lexique et grammaire en lexicographie bilingue » organisé par le Centre Interuniversitaire d'Études Hongroises les 6 et 7 février 1995.



(b) L'énumération des différentes fonctions que les préverbes peuvent assurer (dans cette présentation, il ne nous paraît pas indispensable de distinguer *aspect* et *modes d'action*; pour cette distinction voir l'article de F. Kiefer).

(c) Une note intitulée « schèmes sémantico-syntaxiques et préverbes » a pour but de donner quelques indications permettant de faire des sélections parmi les nombreuses acceptions potentielles prévues par les listes (a) et (b) (ces schèmes semblent correspondre à ce que Pierre Lerat appelle dans sa communication « distribution sémantico-syntaxique »).

(d) L'ordre alphabétique strict, inévitable dans l'économie d'un dictionnaire, masque souvent les rapports réels qui s'établissent entre un verbe nu et ses préverbes, ou bien il dissimule les effets de sens créés par l'adjonction des différents préverbes à un verbe nu; cette combinatoire quasi exhaustive établie à partir du verbe *ad* (donner) précédé de différents préverbes, laisse prévoir l'ampleur de la question.

### a) Liste des préverbes

Outre la fréquence et la productivité, nous avons choisi pour établir notre liste un troisième critère: celui de la possibilité d'emploi non spatial, qui est d'ailleurs une conséquence presque inévitable de la productivité.

Après chaque préverbe, et placées entre parenthèses, figureront ses caractéristiques: sa traduction littérale, ses correspondants français (s'il en existe), ses "sèmes" dominants.

Par le terme *sème* on désigne les "traits distinctifs sémantiques" dont le faisceau constitue le sens d'un lexème; les *sèmes* en tant qu'unités du *signifié* s'opposent aux *monèmes*, unités du *signifiant*. Ainsi le monème *clé* se compose des *sèmes* suivants: substantif, féminin, instrument (qui implique inanimé), ouvrir, fermer, etc.

Comme la plupart des préverbes sont des latifs d'approche, ce fait n'est pas signalé dans la liste.

ABBA- ('là-dedans'; cesser, interrompre) /peu productif/

AGYON- ('sur le cerveau'; extermination, excès; statique: *superessif*)

ALÁ- ('au-dessous de'; SOUS-; position inférieure, soumission, mépris)

ÁT- ('à travers; TRANS-; traversée, transformation, changement, pénétration/intensité)

BE- ('dans'; IN-, EN-, INTRO-; entrée, inchoatif)

BELE- ('là-dedans'; IN-; vers l'intérieur, éventuellement, valeur causale)

EL- ('au loin'; éloignement, accomplissement, aboutissement)

ELLEN- ('contre'; CONTRE-; opposition, résistance) /peu productif/

ELŐ- ('devant'; PRÉ-; préparation, production)

ELŐRE- ('avant'; prévoyance)

FEL- (FÖL-)( 'au-dessus', 'vers le haut'; lever, mettre en évidence, s'adresser à une instance, suspendre)

FÉLBE- ('à moitié'; INTER-; interruption)

FÉLRE- ('vers le côté'; MÉ-; écarter, s'écarter, se tromper, défigurer)

*FENN- FENT-* ('au-dessus', 'en haut' /*statique*/; maintenir, persister)  
*HÁTRA-* ('derrière'; *RÉTRO-*)  
*HAZA-* ('à la maison', 'chez soi')  
*HELYRE* ('sur place'; remise en état)  
*HOZZÁ* ('chez lui/elle'; adhésion)  
*IDE-* ('ici'; approche)  
*JÓVÁ-* ('pour le bien'; réparation d'un dommage, confirmation) /peu productif/  
*KERESZTÜL-* ('à travers'; traversée, aboutissement)  
*KETTÉ-* ('en deux'; séparation)  
*KI-* ('dehors'; *EX-*, *DÉ-*, *É-*; exposer, exploiter)  
*KÖRÜL-* ('autour de' /*statique*/; *CIRCON-*; délimitation, approximation)  
*KÖZBE(N)-* ('entre'; *INTER-*; intervention)  
*KÖZRE-* ('en commun', 'entre'; *INTER-*, *CO-*; entourer, participation, coïncidence)  
*LE-* ('vers le bas', *DÉ-*; baisser, dégrader, diminuer, dominer, copier)  
*MEG-* (préverbe statique, non spatial; accomplissement, inchoatif, intensité)  
*MELLÉ-* ('à côté' /*PRO-*, *AD-*/; protection, appui, inefficacité: "être à côté")  
*NEKI-* ('à lui/elle'; attaquer, affronter, commencer, se mettre à)  
*ODA-* ('vers là'; éloignement, effectivité)  
*ÖSSZE-* ('ensemble'; *CO-*, *CON-*; réunir, concerter, confondre)  
*RÁ-* ('dessus'; ajouter, confier, contraindre, imposer, viser)  
*RAJTA-* ('dessus' /*statique*/ être/se mettre dessus, surprendre)  
*SZEMBE(N)-* ('en face', contre; s'affronter, affronter)  
*SZÉT-/SZÉJJEL-* ('en tous sens'; *DE-*; dispersion, désagrégation)  
*TOVÁBB-* ('plus loin'; avancer, continuer)  
*TÚL-* ('au-delà'/*statique*/; *SUR-*; dépassement, excès)  
*ÚJJÁ-* (de l'adjectif *új-* = nouveau; *RE-* *RÉ-*; renouvellement) /non spatial/  
*ÚJRA-* ('de nouveau'; *RE-*; reprise) /non spatial/  
*UTÁNA-* ('derrière/après lui/elle'; suivre, contrôler)  
*VÉGIG-* ('jusqu'au bout'; arriver au terme)  
*VISSZA-* ('re' /*RE-*; retour, rétablissement, abus)

## (b) Les diverses fonctions assurées par les préverbes

### 1. Dérivation

Sur le verbe *megy* (aller), on a par ex. *átmegy* (traverser), *bemegy* (entrer), *belemegy* /le recours aux schèmes sémantico-syntaxiques s'impose/: *belemegy a vízbe/a sárba* (entrer/s'enfoncer/dans l'eau/dans la boue), *belemegy az alkuba* (accepter/concéder le marché), *elmegy* (partir), *előremegy* (avancer), *felmegy* (monter), *félremegy* (s'écarter), *hátramegy* (aller en arrière/rétrograder), *hazamegy* (rentrer à la maison/chez soi), *helyremegy* (regagner sa place), *hozzámegy* (épouser/en parlant d'une fille), *keresztülmegy* /un schème sémantico-syntaxique s'impose/: *sok nehézségen/megpróbálatáson ment keresztül* (il a subi beaucoup de difficultés/d'épreuves), *kimegy* (sortir), *lemegy* (descendre), *nekimegy* (heurter/attaquer), *odamegy* (aller là-bas), *összemegety*

(aller/demeurer ensemble): *a tej összemert* (le lait a tourné/s'est caillé), *rámegy: ráment a jégre* (il est passé sur la glace); *minden pénze ráment a fia tanulmányaira* (tout son argent est passé aux études de son fils/il a dépensé tout son argent pour les études de son fils); *rámment az egészsége* (sa santé y est passée), *szétmegy* (se défaire), *továbbmegy* (aller plus loin/aussi dans le sens figuré/), *túlmege a határon* (dépasser les frontières/les bornes), *utánamegy* (rejoindre qq), *végigmegy* (aller jusqu'au bout), *visszamegy* (retourner/revenir).

## 2. Fonction actancielle

Le préverbe a une tendance à transformer un verbe nu intransitif en un verbe transitif. Exemples: *úszik a folyóban* (il nage dans la rivière) — *átúszta a folyót* (il a traversé la rivière à la nage) — *jól megúsztuk* (eh bien, nous l'avons échappé belle); *járt az erdőben* (il marchait dans le bois) — *bejárta az erdőt* (il a parcouru le bois) — *kijárt a fiának egy jó állást* (à force de démarches, il a fait obtenir un bon emploi à son fils) — *kijárta az iskoláit* (il a fait ses classes/il a terminé ses études) — *kijárta a cipőjét* (il a usé ses chaussures) — *eljártak egy tangót* (ils ont dansé un tango); *a mormota egész télen alszik* (la marmotte dort pendant tout l'hiver) — *a mormota átalussza a telet* (la marmotte 'traverse/passe/ tout l'hiver en dormant' /à dormir).

## 3. Expression des aspects et des modes d'action

Très souvent, le verbe nu hongrois n'exprime le procès que dans sa généralité ou bien comme un processus linéaire en cours, ce qui explique que dans un récit il est souvent traduit par l'imparfait. L'expression d'un processus ponctuel, parfait, dont l'accomplissement est envisagé, nécessite la plupart du temps le recours à un préverbe. Exemples: *megy a házba* (il va à la maison / en direction de la maison) — *bemegy a házba* (il entre dans la maison); *haragudott Annára* (il était fâché contre Anne) — *Megharagudott Annára* (il s'est fâché contre Anne); *tudott a dolgról* (il était au courant de la chose / de l'affaire) — *megtudta a dolgot* (il a appris la chose / il en a pris connaissance); *Klára csak nevetett Péteren* (Claire ne faisait que de se moquer de Pierre) — *Klára kinevette Pétert* (Claire a tourné Pierre en ridicule). Dans ces derniers exemples, on peut aussi remarquer l'effet transitivant du préverbe. Par un effet véritablement "iconique", l'itération du préverbe peut exprimer l'itératif/fréquentatif; *meg-megállt* (périodiquement, il s'arrêta); *fel-felnéz az égbe* (à plusieurs reprises, il regarde vers le ciel). On peut se demander dans quelle mesure ce procédé est productif dans l'usage contemporain non-littéraire. Il est à signaler que ces différentes fonctions ne sont pas en exclusion.

### (c) Schèmes sémantico-syntaxiques et verbes

Le sens (la traduction) d'un verbe dépend essentiellement de son entourage syntaxique. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des verbes préverbés. Il ne s'agit pas simplement du phénomène de rection, mais des contraintes relatives à la classe sémantique.

tique des éléments nominaux ("sujet", "objet", "complément") dépendant du verbe. Quand le choix entre ceux-ci est très restreint ou nul, on est en présence de l'amorce d'un processus qui peut aboutir à la phraséologie (marquée par le signe #).

Exemples:

- BEAD:** *bead egy kérvényt* (présenter une requête)  
*beadja neki az orvosságot* (il lui donne/administre le médicament)  
*beadja a labdát* (il envoie le ballon vers le centre)  
*mit adunk be a vendégeknek? /fam./* (qu'est-ce qu'on va servir aux invités?)  
 /expression contestée par certains hungarophones qui lui préfèrent "*mit adunk fel a vendégeknek?*"  
*minden ostobaságot be lehet neki adni* (on peut lui faire avaler n'importe quelle bêtise)  
 # *beadta a kulcsot* (il a cassé sa pipe)  
 # *beadja a derekát* (plier le dos)
- ELÁLL:** *eláll a füle* (il a les oreilles décollées)  
*ez az étel jól eláll* (ce plat se garde bien)  
*eláll a szándékától/a tervétől* (il renonce à ses intentions/à ses projets)  
*elállt az eső/a havazás* (la pluie a cessé/il cesse de neiger)  
*elállták a kijáratokat* (on a barré les sorties)
- ELNÉZ:** *úgy elnéztem ezt a szép kislányt* (j'ai été absorbé par la vue de cette belle fille)  
*elnéztem neki a hibáját* (j'ai fermé les yeux sur ses fautes) // \* Il est évident que le choix entre les compléments est plus restreint que dans le cas précédent //  
*majd elnézek hozzátok* (je vais faire un saut chez vous)
- LEJÁR:** *gyakran lejár Szegedre* (il descend souvent à Szeged)  
*lejárt a heti jegye/a bérlete* (sa carte hebdomadaire/sa carte d'abonnement est périmée)  
*lejárt az ideje* (il a fait son temps)  
*lejárt az órája /sens concret/* (sa montre s'est arrêtée)

#### (d) Verbes préverbés formés sur *ad* (donner)

*átad* (transmettre, remettre; *átadta az üzenetet* = il a transmis le message; *átadták neki a díjat* = on lui a remis le prix); *bead* (voir liste (c)); *belead* (*mindent belead az ételbe* = il met tout ce qu'il faut dans le plat; *beleadja a lelkét* = il y met toute son âme; *beleadja (az) apait, anyait* = <se mettre en quatre>, <faire tout son possible> // traduction du dictionnaire en préparation //); *elad* (vendre); *előad* (représenter, interpréter, réciter, raconter); *felad* (envoyer par la poste, poster; abandonner; donner à faire, etc.; le recours à des schèmes sémantico-syntaxiques s'impose); *hátraad* (envoyer en arrière); *hazaad* (*hazaadja a labdát* = il envoie le ballon au gardien de sa propre équipe); *hozzáad* (marier/surtout quand il s'agit d'une fille; dans le cas d'un garçon, on dit *hozzámegy*); *idead* (donner/à l'expéditeur du message/); *kiad* (passer un objet vers l'extérieur; dépenser; éditer; rendre (un aliment)) *közread* (communiquer; mettre à la

disposition de tout le monde); *lead* (passer un objet d'en haut vers le bas; émettre/émission radiophonique ou télévisuelle/); *megad* (rendre ce qui est dû, rembourser; accorder qqc à qq'un); *odaad* (donner à quelqu'un qui n'est pas l'expéditeur du message); *összead* (unir; additionner); *ráad* (mettre un vêtement à quelqu'un; prendre en considération l'opinion de qq'un/dans le cas de ce suffixe possessivé, nous sommes à la limite des préverbes/); *továbbad* (transmettre; colporter, répéter (une nouvelle)); *túlal/vminl* (se défaire, se débarrasser de qqc; "refiler" qqc).

Les équivalences proposées sont loin d'être exhaustives.

### Commentaires

(a) Dans la liste (a), on ne trouve que des indications sommaires et générales. Telle ou telle acception signalée, comme par exemple l'intensité par rapport au préverbe *át-*, ne se manifeste que dans un certain nombre de schèmes sémantico-syntaxiques bien déterminés: *a testét átjárta a hideg* (le froid lui a transi tout le corps), *egészen átmelegedett a szoba* (la chambre s'est complètement échauffée), etc. Comme nous adoptons exclusivement le point de vue synchronique, nous devons laisser de côté l'influence de l'allemand ou, plus généralement, celle des visions répandues dans plusieurs langues indo-européennes dans l'emploi des préverbes, ce qui fait que de très nombreux verbes préverbés hongrois sont en réalité des calques. Quand on examine de plus près le rapport sémantique entre les diverses acceptions, on constate régulièrement le glissement d'un sens spatial vers un sens temporel ou notionnel.

(b) En ce qui concerne l'expression des aspects, le rejet du préverbe peut signifier l'inachèvement, particulièrement dans une phrase complexe: *már ment ki a kertbe, amikor a telefon csengett* (il allait déjà en direction du jardin quand le téléphone sonna).

Du point de vue contrastif, il faut tenir compte des remarques de Jean Perrot, 1995, concernant le "dynamisme" du préverbe, ce qui suscite souvent un véritable déplacement de catégories dans la traduction française d'un prédicat préverbé hongrois, le préverbe étant traduit par un verbe conjugué, le verbe, par un complément nominal correspondant par ex. au moyen par lequel le procès se réalise: *átússza a folyót* = il traverse la rivière à la nage.

(c) On pourrait bien sûr présenter ces schèmes d'une manière formalisée, ce qui serait indispensable pour recenser les différents types en vue d'un traitement automatique.

(d) Il serait souhaitable de préparer, en complément du grand dictionnaire, un manuel qui présenterait le plus grand nombre de combinaisons qu'on peut obtenir à partir d'un verbe simple de base à l'aide des préverbes. Un tel ouvrage aurait un très haut intérêt pédagogique.

**Principaux ouvrages consultés:**

- Bresnan (Joan) et Kaplan (Ronald), 1981, « Lexical Functional Grammar; a Formal System for Grammatical Representation », *The mental Representation of Grammatical Relations*, Cambridge, Joan Bresnan éd., MIT Press.
- Kay (Martin), 1979, « Functional Grammar », *Acts 5th Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society*.
- Mel'čuk (Igor), 1986, *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, Québec.
- Nyéki (Lajos), 1988, *Grammaire pratique du hongrois d'aujourd'hui*, Paris, Ophrys-POF.
- Perrot (Jean), 1995, « Préverbes et suffixes casuels en hongrois », communication au colloque *Préverbes et préverbatton* tenu en novembre 1993 à l'Université Charles de Gaulle - Lille III. (Actes à paraître en 1995.)

## Frontières entre lexique et syntaxe dans les dictionnaires<sup>1</sup>

### I. Lexique et grammaire: de l'autonomie à la dépendance, un parcours rapide

À travers les écrits de quelques linguistes, nous proposons un parcours très rapide de l'autonomie du lexique jusqu'à ses relations de dépendance à l'égard de la syntaxe.

Rappelons que Saussure écrit<sup>2</sup> que la grammaire est le résultat de l'ensemble morphologie + syntaxe. Jean Perrot écrit:<sup>3</sup>

*« La liste des éléments composant le lexique est théoriquement illimitée, tandis que la grammaire est constituée d'un ensemble de petits systèmes à l'intérieur desquels s'opposent des termes peu nombreux (...) »*

*Cette liste est ouverte, c'est-à-dire qu'elle s'enrichit constamment et sans difficulté, pour répondre à de nouveaux besoins, à des exigences de renouvellement, à des modes plus ou moins passagères. Un système grammatical a au contraire un caractère fermé: il n'y pénètre pas facilement de nouveaux éléments, et si un élément nouveau apparaît, il ne peut s'installer sans un remaniement de l'ensemble, sans une redistribution des fonctions à l'intérieur du système affecté.*

*(...) le mot système, appliqué au lexique, ne recouvre pas la même réalité que quand on l'applique à la grammaire. Les rapports entre les termes sont, dans le lexique, beaucoup plus lâches: maison ne s'oppose pas à immeuble comme singulier à pluriel; les deux termes s'appliquent à des données de l'expérience différenciées plutôt qu'opposées(...). »*

On a ici l'impression que tout oppose lexique et grammaire. Mais Jean Perrot serait-il encore d'accord avec ce qu'il écrivait à l'époque? Dans ce même article, un peu plus loin, il écrit déjà:

*« Ce serait fausser l'image de la langue que d'opposer lexique et grammaire, comme deux domaines rigoureusement délimités l'un par rapport à l'autre. (...) Les éléments dits fonctionnels, ceux qui servent à indiquer les fonctions dans les énoncés, sont considérés comme grammaticaux; mais il est souvent facile d'observer que, s'ils*

<sup>1</sup> Communication présentée au colloque « Lexique et grammaire en lexicographie bilingue » organisé par le Centre Interuniversitaire d'Études Hongroises les 6 et 7 février 1995.

<sup>2</sup> Cours de Linguistique Générale, Paris, Payot, 1968, 185.

<sup>3</sup> Encyclopédie de la Pléiade, NRF, 1968, article *Le Lexique*, 283-299, passage cité 283-284.

forment un système, ce système ne se réduit pas à un petit nombre de termes et n'a pas un caractère nettement fermé. (...)

*Inversement, le lexique comporte lui-même une grammaire: il ne peut se constituer sans recours à des éléments généraux du même type que ceux de la grammaire; il a lui aussi ses "morphèmes" » (286).*

Saussure, qui n'était peut-être pas si loin de nous, a aussi écrit:<sup>4</sup>

*« On voit donc qu'au point de vue de la fonction, le fait lexical peut se confondre avec le fait syntaxique. D'autre part, tout mot qui n'est pas une unité simple et irréductible ne se distingue pas essentiellement d'un membre de phrase, d'un fait de syntaxe. »*

Alain Rey<sup>5</sup> reprend cette idée et ajoute:

*« (...) 'au point de vue de la fonction', le fait lexicologique se confond avec le fait syntaxique: les éléments du lexique sont tenus de fonctionner syntaxiquement ».*

Fonctionner syntaxiquement signifie ici avec fonctionnalité — se placer en linguistique syntagmatique.

Enfin, plus récemment Pierre Lerat écrit:<sup>6</sup>

*« L'autonomie des mots est apparue comme une fiction lexicographique au fur et à mesure que se développaient les travaux distributionnels et transformationnels, qui ont montré que l'unicité de verbes comme faire est problématique en dehors de la morphologie. »*

## **II. Sourde lutte entre l'écrit et l'oral, victoire de l'écrit dans les dictionnaires**

Si l'on admet que le mot est l'unité de base du discours, il est "normal" d'en faire l'unité de classement du dictionnaire. Mais le problème est que l'unité n'est pas le mot. Il n'a de réalité que graphique. Il y a bien longtemps qu'on admet que le langage oral a d'autres "mots", ou plutôt d'autres unités, telles par exemple: *yaka, takapa, douk' (douktu viens, doukisort)*, ou le fameux *doukipudonktan* de Zazie. Pour qui n'analyse pas le langage, l'unité n'est pas le mot. Le mot est un artifice, une abstraction, une invention de lexicographe (ce qui ne signifie pas que l'invention soit récente, bien au contraire).

<sup>4</sup> *Ibid.*, 187.

<sup>5</sup> Alain Rey, *Le lexique: images et modèles*, Paris, A. Colin, 1977, 162.

<sup>6</sup> Pierre Lerat, *Les langues spécialisées*, Paris, PUF, 1995, 24.



Les dictionnaires ont toujours travaillé sur le langage écrit. Le langage oral n'a d'ailleurs acquis un statut d'objet d'étude que très récemment. Au même titre que les argots, les pidgins, et autres variétés de "langues qui n'ont pas de grammaire" comme dit le sens commun (ce qui est un contre-sens bien sûr), l'oral était considéré comme du "mauvais" français qui ne devait donc pas figurer dans les livres, et encore moins dans les dictionnaires. Ceux-ci ont en effet un prestige d'ouvrage de référence: tel mot se dit ou ne se dit pas, voire existe ou n'existe pas selon qu'il est répertorié dans le *Petit Larousse* ou pas. On note quand même au passage que l'absence de l'oral dans les dictionnaires allait de pair avec son absence supposée de grammaire. Jusqu'à ce que des équipes universitaires s'occupent de l'oralité, pour des langues autres que celles de "sauvages barbares" de contrées lointaines, et que des dictionnaires "modernes" autorisent l'introduction de mots familiers voire grossiers, donc forcément réservés à l'oral (ou à une "sous-littérature"), dans leurs pages.

Étant artificiel, hors discours, le mot du dictionnaire ne devrait comporter aucune flexion qui le manifeste comme élément de discours. Il devrait aussi avoir une forme abstraite ou théorique. C'est ce que les lexicographes réalisent lorsqu'ils mettent le verbe à l'infinitif dans les dictionnaires: c'est une décision arbitraire qui tente de donner au verbe une forme "minimale". D'autres langues, tel le hongrois donnent dans les dictionnaires la troisième personne du présent de l'indicatif. C'est une convention. L'anglais donne la forme sans *to* qui peut être interprétée comme une forme de première ou de seconde personne de l'indicatif présent, mais qui est peut-être perçue comme une forme abstraite, non conjuguée. Évidemment plus la conjugaison est complexe plus la forme choisie paraît arbitraire. En chinois, si la conjugaison n'existe pas, la forme est ce qu'elle est, invariable. On a donc un problème qui concerne les formes variables: laquelle introduire dans le dictionnaire? Cette question nous place à la frontière du lexique et de la morphologie.

Admettons que le lexème soit la forme minimale qui trouve sa place dans le lexique, selon les définitions d'André Martinet: « désigner comme des *lexèmes* simples ceux des monèmes qui trouvent leur place dans le lexique et non dans la grammaire, et conserver *morphème* pour désigner ceux qui, comme *-ons*, apparaissent dans les grammaires ». <sup>7</sup> Alors un dictionnaire qui ne serait pas de discours mais de langue donnerait les lexèmes. Les formants morphologiques permettant de les utiliser en discours seraient ailleurs.

Les dictionnaires biffent en général une partie de la distinction entre lexique et morphologie. Ils acceptent de présenter un certain *état morphologique* du vocable. Il s'agit de *conventions*, il ne s'agit *que* de conventions, mais ces conventions sont quand même importantes car elles ont forgé l'attitude de quantité d'utilisateurs, et aussi l'attitude de quantité de faiseurs. Les dictionnaristes n'ont pas toujours remis en cause les concepts qu'ils utilisent, et même s'ils les ont remis en cause théoriquement, intellectuellement, ils ont la plupart du temps adopté, en pratique, des solutions déjà

<sup>7</sup> Pour mémoire, définition de monème chez Martinet: « les unités que livre la première articulation, avec leur signifié et leur signifiant, sont des signes. Il n'existe pas de terme universellement admis pour désigner ces unités. Nous emploierons ici celui de *monème* » (*ELG*, 1-9).

éprouvées, déjà adoptées par leurs prédécesseurs. Il y a une *pesanteur de la tradition* dans la confection des dictionnaires.

La question reste posée: faut-il, si l'on envisage la fabrication d'un nouveau dictionnaire, s'inscrire dans une tradition ou bien tenter de créer du nouveau? Créer du nouveau pour le plaisir d'innover n'est certainement pas l'objet de la recherche (en général) ou l'objectif du rédacteur-concepteur. *Créer pour mieux s'adapter à son sujet ou pour mieux répondre à une demande*, par contre, peuvent être des motivations fortes pour faire travailler l'imagination.

### **III. On atteint la frontière entre le lexématique et le morphologique (les dérivations), puis la frontière entre morphologique et sémantique (les emplois).**

Les dictionnaires se situent en général sur la frontière du lexématique et du morphologique. La présence par exemple des *dérivations* sous une entrée principale fait ressortir le rôle unificateur du lexème de base, même si l'entrée est, de fait, un vocable formé de lexème + morphème. La présence de "familles de mots" fait sentir l'unité de base comme autre que celle que l'on verrait avec la formule des entrées multiples. Il est vrai que les dérivations, dans ces cas-là, sont aussi d'une certaine façon lexématiques: il ne s'agit ni de pluriel/singulier, ni de masculin/féminin ni de conjugaisons, mais de formes en *eur, euse / tion, ation, été / tionner / ement / age / erie / ier, ière / ien, ienne / isme / iste*, etc. Chaque dérivation justifie une nouvelle définition. Les éléments morphologiques ne justifient pas de définition séparée, car les contenus, les significations grammaticales sont censées être connues.

Souvent, les dictionnaires indiquent des *emplois*. Par exemple dans le *Trésor de la Langue Française*<sup>8</sup> on trouve *Emploi intrans.* et une liste de prépositions peut être donnée. Exemple: pour "communier", ... *Emploi intrans. - avec qqn...*, - à ..., - dans..., etc.

Que signifie ce mot "emploi"? Il s'agit bien d'utiliser le vocable dans une phrase, dans une construction, dans une structure syntaxique. Un emploi au théâtre, c'est un rôle. *En discours, qui est le théâtre de la langue, c'est le rôle dans la phrase*. Du rôle à la fonction il n'y a qu'un pas.

Pour les verbes on a souvent ce genre de distinctions: *v.t., v.i., v. pronom.* ou *pron.* Ce sont les emplois. Ensuite on a des indications sémantiques: *sens réfléchi... sens réciproque... sens passif...* Ou bien encore (*Petit Robert*) pour "parler": *v.intr. ... v.tr.indir. Pronom. (Réfl.) ... (Récipr.) ... (à l'impératif) ... v. tr. dir. (Avec un compl. sans art.) ... etc.* Ceci est exprimé par des mots comme par exemple (*TLF*) pour "grever": - *qqch...*, *qqn - qqch (de qqn) par / de qqch* et on ajoute aussi: [au passif]. Dans le *TLF* encore, sous le substantif "balayeur" on trouve: *Emploi adj., P. anal., Emploi subst., Au fig, employé gén., au masc., Arg.*

<sup>8</sup> *TLF*, C.N.R.S. — Gallimard.

Dans le *TLF* encore sous le verbe "salir", on trouve: *qqc salit qqc; qqn salit qqc* (avec, de, par, etc., *qqc*): *Emploi pronom., réfl. dir., Emploi pronom., réfl. indir., En partic., Loc. verb., littér., fam., etc.*

Avec les emplois, on est à la frontière de la morphologie et de la sémantique.

Le *Dictionnaire du Français Contemporain* indique parfois des fonctions grammaticales. Par exemple pour "seul" on trouve dans un encadré un tableau fondé sur une tripartition: *épithète / attribut / valeur adverbiale*. On trouve également des descriptions qui tiennent compte de l'ordre et de la nature des mots. Dans le *DFC* encore, dans l'encadré concernant "plus, moins", on lit: *Emplois... devant adj. ou adv. ... devant de ap. verbe ... suivi de prép. ...* Et, encore dans le *DFC*, sous "meilleur", on lit: *comparatif... - ss art. ... / Superlatif... - Avec l'article défini ou indéfini ... - avec l'article défini invariable... - Substantif avec l'article indéfini et sans complément...*

Dans le *Petit Robert*, on trouve des rubriques hétérogènes: par exemple pour "Bien": 1) *Adv. man.*, 2) *Adv. invariable*. Le premier exprime une signification, le second un caractère morphologique. Sous *Adv. man.* on trouve la sous-partie *Absol.* ce qui indique un emploi, une syntaxe. Sous *adj. invar.* on trouve les sous-parties: 1° *attribut*, 2° *fam. épithète*. Là encore une indication concerne le niveau de langue, l'autre la fonction dans la phrase.

On observe en général dans les dictionnaires, un va et vient entre indications sémantiques et indications syntaxiques. Cela laisse entendre que la syntaxe indiquée a valeur sémantique. La fonction ou l'ordre donne sa signification au vocable. C'est parce qu'il est utilisé absolument, ou en complément, ou transitivement, ou intransitivement, etc. qu'il est investi de telle ou telle signification.

Donc la syntaxe intervient dans la détermination du sens. Gaston Gross écrit dans « *Forme d'un dictionnaire électronique* »:<sup>9</sup>

*« Notons que dans le cadre du lexique-grammaire, dans lequel nous nous plaçons, il n'y a pas de distinction de nature entre des "niveaux" syntaxique, sémantique et lexical. La notion fondamentale est celle d' "emploi" de l'opérateur qui regroupe ces trois niveaux ».*

#### **IV. Les vocables prennent leur sens grâce aux collocations, grâce à leur insertion dans un énoncé: Collocations, idiomatismes, syntagmes figés.**

Rappelons ici l'importance des groupes binaires dans l'élaboration des significations. Ils occupent une grande place dans le *TLF*. Ce n'est pas seulement comme *illustration* du sens, mais comme éléments participant à la *construction du sens*. En tant que rédacteur (il y a fort longtemps) nous avons souvent utilisé les groupes binaires, et aussi les contextes fournis par l'informatique (une ligne ou huit lignes) pour mieux saisir le sens des vocables à définir.

<sup>9</sup> Article dactylographié, p. 2, communication personnelle.

On en arrive très rapidement à penser que les mots n'ont que peu de signification hors contexte. Ce n'est pas vrai, bien sûr, ils sont porteurs d'une charge sémique qui les rend reconnaissables même en dehors de tout texte. Mais hors du contexte ils ne gardent que le "noyau" sémantique, les éléments centraux qui seront communs à tous leurs emplois dans tout contexte. Du contexte sort la signification "locale", réelle, en situation, du vocable. Pour faire apparaître ces *significations réalisées* ou actualisées, par opposition aux *significations virtuelles*, on a besoin des phrases, voire des paragraphes. Cela signifie qu'on a besoin des structures syntaxiques qui charpentent la phrase, le paragraphe, le discours. Sans syntaxe, point de signification.

### Collocations

Le dictionnaire *The BBO Combinatory Dictionary of English*,<sup>10</sup> ne donne pas de définitions, pas d'explications, seulement des emplois dans des phrases. Il donne quand même parfois des équivalents phrastiques, et des indications de niveau de langue telles que *slang, colloq.*, aussi des indications de catégories: *adv. adj. n.*, de même que des indications de *patterns* (cf. XXIII) concernant l'ordre des mots. Ce sont des indications syntaxiques.

Avec la combinatoire, ou avec les collocations, on est en limite des affinités sémantiques (cf. Pottier des années 70) et des structures quasi-obligatoires. Les groupes plus ou moins figés, les groupes les plus fréquents, sont-ils de nature lexico-sémantique ou sémantico-syntaxiques?

Dans un dictionnaire idiomatique anglais tel que *English Idioms and how to use them*,<sup>11</sup> on trouve un grand nombre de locutions qui sont classées ainsi: *pairs of adjectives, pairs of nouns, collective noun phrases, compound adjectives, adjective + noun phrases, verb + noun collocations, noun + verb collocations, prepositions with nouns or noun phrases*, etc, etc. Il est ici évident que la catégorie des mots forme la base du classement, elle est considérée comme prioritaire. Ce qui suppose que le sens ou les possibilités d'emploi résulteront de ce classement catégoriel.

Le dictionnaire d'emplois et de collocations correspond au processus d'apprentissage de la langue par les jeunes enfants: il répètent des énoncés produits par des adultes dans certaines situations. Ces situations justifient les énoncés. Les énoncés ont un certain impact sur le comportement des adultes, cet impact contrôle leur validité. Un énoncé est une pragmatique qui s'autovérifie en permanence. Être compris c'est cela. Au moment où notre interlocuteur ne nous comprend pas c'est que nous avons mal utilisé un vocable: soit nous en avons distordu la signification<sup>12</sup> soit nous l'avons mal employé dans la syntaxe d'une phrase<sup>13</sup>.

<sup>10</sup> Benson, Benson & Ilson, John Benjamins, 1986.

<sup>11</sup> Scidl & McMordie, Oxford University Press, 1978.

<sup>12</sup> Pef, *Dictionnaire des mots tordus*, Paris, Gallimard, coll. Folio cadet, 1983, et Pef, *La belle lisse poire du prince de Motordu*, Gallimard, coll. Folio benjamin, 1980.

<sup>13</sup> Cf. notre interlocuteur nous disant: « recommence tout doucement, allez, étale tous tes mots, et faisons de l'ordre... »

Une définition générale de la collocation est proposée par Heid et Freibott:<sup>14</sup> « Combinaison de lexèmes préférée par une communauté linguistique ». Elle est peu technique en ce sens qu'elle ne distingue pas les divers aspects possibles de cette préférence: est-elle liée à la situation, à la syntagmatique ou au sens? Selon que l'approche est pragmatique, syntaxique ou sémantique, on aboutit à des conceptions sensiblement différentes, qui justifient les distinctions explicites entre l'adéquation (communicative), la combinaison (syntagmatique) et la connectabilité (conceptuelle).

### Phraséologie

Le principe de *Tit for Tat*<sup>15</sup> est de donner des énoncés complètement construits pouvant s'insérer tels quels dans une *situation de communication*. Peut-on encore appeler ce type d'ouvrage "dictionnaire"? Ne s'agit-il pas plutôt d'un répertoire thématique? Des dictionnaires thématiques sont possibles. Quel en est l'agencement? L'organisation interne d'un dictionnaire, comme d'un répertoire, dépend du but, ou du public visé. Nous pensons qu'un dictionnaire a en général et dans l'ensemble une *visée didactique*. Celle-ci est plus ou moins affirmée, plus ou moins obscure. D'une façon générale, consulter un dictionnaire ou un répertoire revient à reconnaître une ignorance et chercher à y remédier. On consultera par ordre alphabétique ou selon un ordre arbitraire relatif à des situations (*Tit for Tat*) ou à des mots pivots (*English idioms*).

Il ne sert à rien de connaître des équivalents de mots si on ne peut les utiliser dans des phrases. Ce type de dictionnaire vise à fournir un ensemble d'emplois réels. L'idée n'est pas seulement d'être "en prise" avec la *communication*, ce à quoi tend l'enseignement des langues étrangères, mais aussi à fournir des éléments de discours observés, réutilisables, faisant sens en eux-mêmes, se référant à des situations concrètes qui permettent de faire sens.

Et l'on s'aperçoit que la communication est faite en grande partie de groupes figés, de structures figées, de locutions figées. Si tout n'est pas phraséologie dans la communication, beaucoup l'est. La phraséologie permet de s'identifier à un groupe et rassure en s'appuyant sur des us et coutumes éprouvés. Contre la peur de l'inconnu, les énoncés liés comme les appelle Iván Fónagy, au moins, évitent de "sombrier" dans l'originalité.<sup>16</sup>

Certains dictionnaires, particulièrement ceux destinés aux étudiants de langues étrangères, tiennent compte de ce phénomène. En fait ils se présentent souvent comme des recueils, des répertoires, des "guides" plutôt que des dictionnaires.

<sup>14</sup> Article « Collocations dans une base de données terminologiques et lexicales ». *Meta*, vol. 36 n°1, 1991, 78.

<sup>15</sup> Ducourant & Mutch, Magnard, 1986.

<sup>16</sup> À ce sujet voir notre communication au colloque international *La Locution*, E.N.S. Saint-Cloud, novembre 1994, « Locutions et discours scientifiques », à paraître.

## V. Synonymes, paraphrases, traduction: Que proposer pour un dictionnaire bilingue?

Les dictionnaires en général indiquent des synonymes et des antonymes. À propos des synonymes, Pierre Lerat écrit:<sup>17</sup>

*« La synonymie a un rapport étroit avec la syntaxe de position: on ne parle de synonyme que si deux ou plusieurs mots appartiennent à la même partie du discours et sont substituables dans les mêmes environnements syntaxiques (ex. de façon efficace = de manière efficace). »*

Cela signifie qu'implicitement, tout dictionnaire qui indique des synonymes tient compte de la syntaxe. À propos du dictionnaire bilingue il écrit encore:<sup>18</sup>

*« le dictionnaire bilingue a horreur du vide. À défaut d'équivalents stricts il s'en tire par des traduisants au sens de Z. Kalonji: peuvent être considérés comme tels "des mots ou groupes de mots de la langue-cible présentés comme des équivalents de la langue d'entrée » (La lexicographie bilingue en Afrique Francophone, L'harmattan, 1993, 177).*

Pour un dictionnaire bilingue que peut-on proposer?

Par ailleurs, Ronald Landheer écrit:<sup>19</sup> « L'activité traduisante est de par sa nature une activité paraphrastique et consciente. »

Le dictionnaire bilingue est une liste de résultats de cette activité paraphrasante: au sens de "dire autrement la même chose". Bien que chacun sache qu'il est impossible de "dire la même chose" tout le monde "fait comme si" et continue à traduire.

Cette idée de paraphrase peut mettre sur une piste intéressante pour la réalisation d'un dictionnaire bilingue: en face, ou à côté des mots, mettre des énoncés qui définissent en paraphrasant, et d'autres énoncés totalement paraphrastiques.

Un dictionnaire bilingue traditionnellement donne des équivalents. mais chacun sait que les vocables ont divers équivalents — si toutefois ils en ont — selon les contextes. Le dictionnaire bilingue donne des collocations, des groupes binaires, des emplois en phrases. En fait nous sommes près de penser que c'est là le plus intéressant pour un dictionnaire bilingue. Un dictionnaire bilingue devrait être un dictionnaire faisant le pont entre les mots, les unités complexes, les locutions, etc. et les situations. L'ordre alphabétique pourrait être conservé parce qu'il est commode pour la recherche, mais avec une entrée sur chacun des mots d'une locution à mots multiples. De nombreuses situations devraient être indiquées, avec répertoire des situations, comme les

<sup>17</sup> *Les langues spécialisées*, 85.

<sup>18</sup> *Les langues spécialisées*, 96.

<sup>19</sup> *L'ambiguïté et la paraphrase*, C. Fuchs ed, Centre de publications de l'Université de Caen, 1987, 105.

dictionnaires thématiques.<sup>20</sup> Les expressions dites idiomatiques devraient y figurer. Et l'on verrait certainement assez rapidement que celles-ci sont bien plus nombreuses qu'on ne le soupçonnait. Est-ce que toutes les productions langagières d'une langue ne sont pas d'une certaine manière idiomatiques? Tout est spécifique. Si c'est le cas, tout devrait être répertorié. Ce qui est impossible. Il faut donc trouver des règles de production. Et on en revient à la réflexion qui guide l'analyse et la synthèse automatique. Un étudiant de langue étrangère cherche à faire la synthèse linguistique. Il faut lui en fournir les moyens. Le dictionnaire pourrait remplacer la liste de mots et la grammaire s'il est bien constitué, s'il tient compte de la syntaxe dans ses analyses de mots.

### Le public

La première question à se poser est: à qui est destiné le dictionnaire en préparation? Selon qu'il s'agit d'un dictionnaire d'approfondissement, d'un dictionnaire de compréhension de base, d'un dictionnaire d'apprentissage de formulations inconnues et de retrouvement de formulations connues mais floues, etc. on devrait rédiger un dictionnaire différent. La réponse à cette question devrait aussi aider à rédiger le dictionnaire de manière à ce qu'il serve effectivement à une communauté.

Nous avons, dans d'autres circonstances,<sup>21</sup> insisté sur l'importance de l'adaptation du discours au public qui le lit, qui l'utilise (comme un produit manufacturé s'adapte à sa clientèle). À propos de la traduction automatique et de la post-édition, nous disions combien il est important que le style du texte produit soit adapté au public consommateur. Voir les choses en termes de producteur-consommateur oblige à sortir des images théoriques que les chercheurs en général chérissent. Cela oblige aussi à donner des réponses concrètes aux questions abstraites. Un dictionnaire bilingue doit être acheté, consulté, utilisé par une certaine communauté. Laquelle? Qu'attend-elle? Quels sont ses besoins? Qu'est-ce qui lui manque? Qu'est-ce qu'on peut lui apporter qu'elle n'a pas encore? ...

### Conclusion

Si le domaine traditionnel du dictionnaire est le paradigme, le syntagme n'en est pourtant pas absent. Sous forme de groupe binaire, de collocation, d'exemple, d'emploi, de citation, de modèle, d'indication métalinguistique (morphologique ou syntaxique), etc. les discours des dictionnaires traitent de la syntaxe. Et heureusement, car s'ils ne le faisaient pas ils seraient inutilisables, en particulier les dictionnaires bilingues qui ne font pas état de la syntaxe au sens où nous l'avons ici envisagé.

<sup>20</sup> Cf. F. Novion, *Les Mots anglais*, Classiques Hachette, 1940, ou J. Agnès et A. Vinas, *Les Mots espagnols*, Classiques Hachette, 1948, que nous utilisons au lycée.

<sup>21</sup> À propos de la traduction automatique, en particulier dans « Post-édition rapide et post-édition conventionnelle: deux modalités d'une activité spécifique » et « ...id...: critères pour la post-édition rapide », *Multilingua*, 5-2 et 5-4, Mouton, 1986.

Cela signifie dans la perspective pragmatique de ce colloque que nous espérons que le dictionnaire bilingue hongrois-français et français-hongrois en préparation actuellement prendra largement en compte la syntaxe.

Et, au delà de l'énoncé, de la phrase, du discours dans lesquels doivent s'insérer les vocables pour être utiles et utilisables, il ne faut pas oublier la culture d'ensemble liée à toute langue. Celle-ci devrait aussi faire partie du contenu du dictionnaire. Car, comme l'écrit Pierre Lerat: « les langues naturelles sont aussi des langues culturelles »<sup>22</sup>. On le savait, mais il est toujours bon de le rappeler.

<sup>22</sup> *Les langues spécialisées*, 99.